

LA HAIE : UN EXEMPLE FONCTIONNEL

Haie brise vent

Composée d'une grande diversité d'arbres et d'arbustes dont le port varie, cette haie freine le vent sur une grande longueur.

Ce brise vent semi-perméable protège une longueur au sol égale à 15 à 20 fois la hauteur de la haie. Sur cette zone, la vitesse du vent est réduite de 30 à 50 % et l'évaporation de 20 à 30 %. La température augmente ainsi de 1 à 2°C.

Enfin, la composition sera de :

- 1/3 d'arbres à grand développement, dont une partie sera recépée,
- 1/3 de petits arbres et grands arbustes,
- 1/3 de petits arbustes.

Exemple : érable champêtre et sycomore, saule blanc, marsault, cendré, rampant et osier rouge, aulne, noyer, merisier, frêne, robinier, charme, noisetier mirabellier, pommier, troène champêtre, cornouiller mâle et sanguin, viorne lantane et obier, chèvrefeuille arbustif

Période de plantation

De novembre à mars, hors périodes de gel, ou lorsque le sol est gorgé d'eau. Les plantations de novembre offrent cependant un meilleur résultat.

Préparation des végétaux

En conteneurs, la reprise est aisée. On constate cependant des vigueur moyennes lorsque les racines ont tourné dans le pot.

En racines nues, un pralinage est recommandé.

En motte, le contact terre/racine reste bon, la vigueur des plantations sera la meilleure.

Préparation du sol

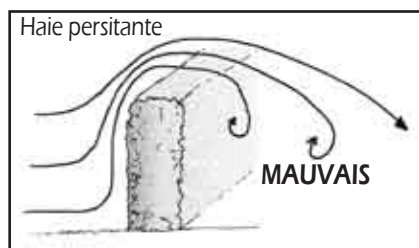
Une préparation profonde (80cm) est indispensable surtout lorsque le sol est médiocre. Un apport de matière organique type terreau, compost est fortement recommandé.

Entretien du sol

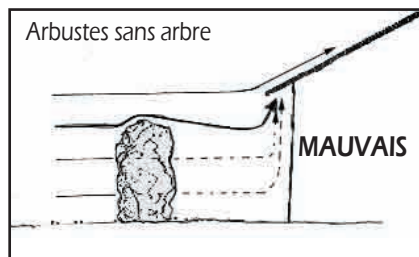
Un binage régulier (mensuel) offre de meilleurs résultats. Pour limiter le travail, on peut couvrir le sol d'un mulch type terreau pour faciliter le binage ou un mulch type feutre perméable.



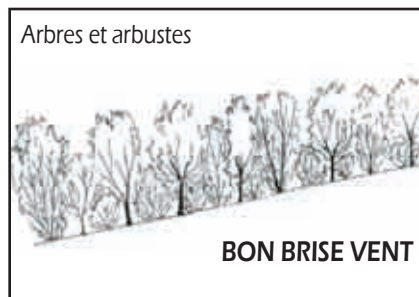
Haie brise vent à Jeandelaincourt



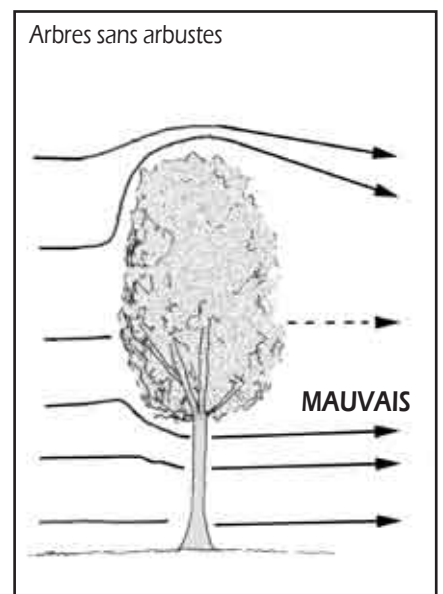
La haie dense trop compacte génère des tourbillons. Elle protège 2 fois sa hauteur.



Sans arbre, la hauteur ne suffit pas à protéger un bâtiment.



Réduction efficace de la vitesse du vent



Sans arbuste à la base, des accélérations se forment au ras du sol.

Précautions particulières :

Une diversité de 10 espèces minimum est recommandée. On plantera sur 2 rangées en quinconce avec un espace d'un mètre entre lignes et entre plants.